

Démarche	: Avance sur frais de déplacements examens (MIREX Nord-Est) - session 2025
Organisme	: MIREX Nord-Est

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Cette télé-procédure permet de demander une avance sur frais de déplacement dans le cadre d'une convocation à un examen. Effectuez une demande par convocation.

Demande d'avance sur frais pour les missions d'examen (Mirex Nord-Est)

You êtes convoqué(e) pour une mission « examen » et vous souhaitez obtenir une avance sur frais, veuillez renseigner le formulaire ci-après et joindre les pièces demandées au format pdf uniquement

- Ce formulaire ne concerne que les avances de frais pour les centres d'examen organisés par la MIREX Nord-Est.
- Les avances sur frais ne concernent pas les convocations pour de la surveillance ou de l'assistance à candidat sur les centres écrits.
- Sont éligibles aux avances sur frais les convocations relevant des centres pour les épreuves orales et pratiques (hors épreuve de contrôle) et les centres de corrections (épreuves ponctuelles terminales). Les ateliers de délibération ne sont pas concernés par les avances de frais.
- Une seule demande par convocation, si vous souhaitez obtenir plusieurs avances sur frais parce vous êtes convoqué plusieurs fois, il faudra remplir un nouveau formulaire;
- L'avance de frais doit être transmise au plus tard 21 jours avant le début de la mission.
- L'ordre de mission doit être complété et signé. L'intégralité des documents listés sur l' OM doit être transmis dans les 15 jours suivant la fin de la mission et en une seule fois.
- Référence : NS DGER/SDPFE/2023-342 du 24/05/2023

Tarifs de remboursement en vigueur

- Repas = 20€ (tarif forfaitaire, pas de justificatif à fournir)
- Nuitée (petit déjeuner compris) = en fonction du lieu de convocation (120€ pour les "GRANDES VILLES" / 140€ pour Paris / 90€ pour les autres villes) --> Facture nominative obligatoire.

Le remboursement des nuitées se fait en fonction du lieu de convocation et non pas en fonction du lieu de réservation de l'hébergement. (Arrêté du 20 septembre 2023 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006)

- Avance sur frais de déplacements examens (MIREX Nord-Est) - session 2025**
- Billet de train : remboursement intégral en fonction du prix --> Présentation du billet ou d'un justificatif sur lequel est indiqué le prix du voyage (seconde classe).
 - Kilomètres : l'avance de frais est calculée pour toute demande sur la base de la puissance fiscale du véhicule entre 0 et 5CV (0,32€/km). La régularisation se fera à réception de l'ordre de mission complété et de ses pièces justificatives.

Questions, commentaires

Si vous avez une question à poser concernant les avances sur frais, merci de remplir le champ et nous vous répondrons.

Veuillez renseigner votre numéro de sécurité sociale

15 chiffres figurant sur la carte vitale.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Veuillez joindre une copie de votre RIB à votre nom.

Le RIB sert à vérifier si vos coordonnées bancaires n'ont pas été modifiées par rapport à d'éventuelles convocations lors de sessions antérieures.

2) Déclaration des frais de déplacement

Préciser le nombre de nuitées

Renseigner 0 si le déplacement ne prévoit pas de nuitées à vous rembourser .

Le montant pour repas du soir est ajouté à l'avance sur frais en fonction du nombre de nuitées déclarées.

Sélectionner le moyen de transport

Choisissez le moyen de transport que vous utiliserez pour vous rendre sur le lieu de votre convocation

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Voiture personnelle
 Voiture administrative
 Train
 Covoiturage (en tant que co-voituré)

En tant que co-voituré, les frais kilométriques ne sont pas pris en charge.

Prix du billet de train

Indiquez le montant total du voyage

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre la copie de billets de train

Sur le billet (ou sur le justificatif d'achat) doit être obligatoirement indiqué le prix du voyage.

Avance sur frais de déplacements examens (MIREX Nord-Est) - session 2025 Puissance fiscale du véhicule utilisé (5CV par défaut)

Voir champ P6 sur votre carte grise.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre la copie de la carte grise de votre véhicule personnel.

Si la carte grise n'est pas fournie, le tarif le plus bas sera appliqué.

Nombre de kilomètres Aller - Retour

Le nombre de kilomètre est donné à titre indicatif.

Le nombre réel de kilomètres sera calculé automatiquement lors de l'instruction de votre ordre de mission.

Coût du péage

Renseigner 0 si le trajet ne prévoit pas de péage.

3) Identification du centre d'examen et convocation

Sélectionner le département du centre d'examen

02

Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEA/AGRO - Q02110 - LEGTA Crémancy

Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - TCV - Q02131-LPA Aumont

Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - MF - Q02L06-MFREO de Beauregard-Clairfontaine

Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - PS - Q02L06-MFREO de Beauregard-Clairfontaine

08

Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno A2 - A08110-LEGTPA Rethel

Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno EOT - A08110-LEGTPA Rethel

10

Centre de correction - BTSA - A10110-LEGTPA Troyes Saint Pouange

Centre de correction - Bac Techno - A10110-LEGTPA Troyes Saint Pouange

Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEA - A10110 - LEGTPA Troyes Saint Pouange

Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - FORÊT - A10211 - LEGTA Crogny

Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA E2 E3 - A10211-LEGTA Crogny

Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA GF E5 E6 - A10211 - LEGTA Crogny

21

Centre de correction - BAC PRO - D21110-LEGTPA Beaune

Centre d'épreuves pratiques et orales - BTSA BIOQUALIM E7 LEGTA D21531 - D21531-LEGTA Plombières les Dijon

Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - AP CPH GMNF - D21260-CFA de Dijon Quétigny

Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEH - D21410 - LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or

Avance sur frais de déplacements examens (MIREX Nord-Est) - session 2025

- Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEVV/TCV - D21110 - LEGTPA Beaune
- Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno A2 - D21110-LEGTPA Beaune
- Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno EOT - D21110-LEGTPA Beaune
- Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA ACSE E6 - D21410-LEGTA La Barotte - Haute Côte-d'Or
- Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA ACD E7 E8 - D21211-LEGTPA Dijon Quétigny
- Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA ANABIOTEC E4 E5 E6 - D21531-LEGTA Plombières les Dijon
- Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA ANABIOTEC E8 - D21531-LEGTA Plombières les Dijon
- Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA BIOQUALIM E7 CFA D21260 - D21531-LEGTA Plombières les Dijon
- Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA BIOQUALIM E8 - D21531-LEGTA Plombières les Dijon
- Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA DATR E7 - D21L13-MFREO de Quétigny
- Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA VO E4 E5 E6 - D21110-LEGTPA Beaune
- Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA VO E7 E8 - D21161-CFA Beaune
- Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - JP-MA - D21161-CFA Beaune
- 25
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA - BTSA BIOQUALIM E7 - D25210-LEGTA Mamirolle
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno A2 - D25110-LEGTPA Besançon
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno EOT - D25110-LEGTPA Besançon
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA GEMEAU - D25210-LEGTA Mamirolle
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA GF E7 - D25182 - CFPPA Châteaufarine
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - SAPVER - D25K02-LAP François-Xavier de Besançon
- 39
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - SAPAT - D39411-LEGTA Mancy Lons le Saunier
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA BIOQUALIM E7 - D39310-LEGTA Poligny
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA GPN E7 - D39110-LEGTA Lons Le Saunier-Montmorot
- 51
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - AQUA CGECF LCQ - A51K07-LEAP de Thillois
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEA - A51110 - LEGTPA Châlons en Champagne
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEVV - A51L03 - MFREO de Blancs Coteaux
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - SAPAT - A51110-LEGTPA Châlons en Champagne
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - TEA - A51M04-LPT de Somme-Suippe
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno A2 - A51211-LEGTPA Avize
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno EOT - A51211-LEGTPA Avize
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA BIOQUALIM - A51110-LEGTPA Châlons en Champagne

Avance sur frais de déplacements examens (MIREX Nord-Est) - session 2025

- Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA VO E7 E8 - A51211-LEGTPA Avize
- Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - JP-MA-SAPVER - A51E01-EREA Chalons en champagne
- 54
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - AP GMNF - A54110-LEGTPA de Meurthe et Moselle
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA BIOQUALIM E7 - A54110-LEGTPA de Meurthe et Moselle
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA GPN E6 - A54110-LEGTPA de Meurthe et Moselle
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA GPN E7 - A54110-LEGTPA de Meurthe et Moselle
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA PA E7-2 - A54110-LEGTPA de Meurthe et Moselle
- 55
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEH - A551C0 - Site de Verdun du LEGTPA de la Meuse
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA ACSE E7 - A55110-Site de Bar le Duc du LEGTPA de la Meuse
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA BIOQUALIM - A55110-Site de Bar le Duc du LEGTPA de la Meuse
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - MA-TF - A55160-CFA de la Meuse
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - MF - A551C0-Site de Verdun du LEGTPA de la Meuse
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - PS - A551C0-Site de Verdun du LEGTPA de la Meuse
- 57
 - Centre de correction - BAC PRO - A57210-LEGTA Metz Courcelles Chaussy
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEA/AGRO - A57111 - LEGTA Château Salins
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno A2 - A57111-LEGTA Château Salins
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno EOT - A57111-LEGTA Château Salins
 - Centre d'épreuves sportives/orales - A57111 - LEGTA Château Salins
- 58
 - Centre d'épreuves sportives/orales - D58331 - LEGTA du Morvan
- 59
 - Centre d'épreuves pratiques et orales - CAPA - JP-MA - HCCF - Q59210-LEGTPA Lomme
 - Centre d'épreuves pratiques et orales - CAPA - MA - Q59K30-LEAP Sainte Croix de Cambrai
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - AP CPH - Q59432-LPA de Dunkerque Rosendaël
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEA - Q591C0 - Site de Sains du Nord du LEGTA du Nord
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - TCV/UJ - Q591C1-Site du Quesnoy du LEGTA du Nord
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno A2 - Q59110-Site de Douai du LEGTA du Nord
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno EOT - Q59110-Site de Douai du LEGTA du Nord
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA ACSE E7 - Q59K11-IAHP de Genech
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA AP - Q59210-LEGTPA Lomme
-

Avance sur frais de déplacements examens (MIREX Nord-Est) - session 2025

- Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA MVAOE E7 E8 - Q59K11-IAHP de Genech
- Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - JP-MA - Q59210-LEGTPA Lomme
- Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - SAPVER - Q591C1-Site du Quesnoy du LEGTA du Nord
- Centre d'épreuves sportives/orales - Q59210 - LEGTPA Lomme
- 60
 - Centre de correction - BAC PRO - Q60110 - LEGTA de l'Oise
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - AP GMNF - Q60230-LPA Ribécourt
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno A2 - Q60110-LEGTA de l'Oise
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno EOT - Q60110-LEGTA de l'Oise
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA ACD E7 E8 - Q60110-LEGTA de l'Oise
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - JP-MA-PS-LAD - Q60230-LPA Ribécourt
 - Centre d'épreuves sportives/orales - Q60110 - LEGTA de l'Oise
- 62
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CEA - Q62K02 - IAP Saint Eloi de Bapaume
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEA/AGRO - Q621C0 - Site de Radinghem du LEGTA du Pas de Calais
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - SAPAT - Q621C0-Site de Radinghem du LEGTA du Pas de Calais
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno A2 - Q62110-Site d'Arras du LEGTA du Pas de Calais
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno A2 - Q62K16-LPEGTA Sainte Marie de Aire sur la Lys
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno EOT - Q62110-Site d'Arras du LEGTA du Pas de Calais
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno EOT - Q62K16-LPEGTA Sainte Marie de Aire sur la Lys
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA PA E7-2 - Q62181-Antenne de Radinghem du CFPPA du Pas de Calais
- 67
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - SAPAT - A67130-LPA Erstein
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA ACD E7 E8 - A67110-LEGTA Obernai
- 68
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - AP CPH - A68211-LEGTPA de Colmar Wintzenheim
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno A2 - A68110-LEGTPA de Rouffach
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno EOT - A68110-LEGTPA de Rouffach
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA - MVAOE - A68211-LEGTPA de Colmar Wintzenheim
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA AP - A68211-LEGTPA de Colmar Wintzenheim
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA BIOQUALIM E7 - A68211-LEGTPA de Colmar Wintzenheim
- 70
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEA/AGRO - D70160 - CFA de Haute Saône à Vesoul

Avance sur frais de déplacements examens (MIREX Nord-Est) - session 2025

- Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA E2 E3 RENOV - D70110-LEGTPA Vesoul
- 71
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEA - D71431 - LPA Tournus
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEA/AGRO - D71311 - LEGTA Fontaines
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - SAPAT - D71232-LPA de Charolles
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA ACSE E7 - D71311-LEGTA Fontaines
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA PA E7-2 - D71311-LEGTA Fontaines
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA TC E4 E5 E6 - D71110 - LEGTA Mâcon Davayé
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA TC UJAC E7E8 - D71110 - LEGTA Mâcon Davayé
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - SAPVER-PS - D71K12-LPP Reine Antier de St Martin en Bresse
- 77
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - AP CPH - K77110-LEGTPA Brie Comte Robert
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - SAPAT - K77230-LEGTPA La Bretonnière
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA ACSE E7 - K77110-LEGTPA Brie Comte Robert
 - Centre d'épreuves sportives/orales - K77110 - LEGTPA Brie Comte Robert
- 78
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - JP-PS-LAD - K78M03-CHEPP du Tremblay sur Mauldre
- 80
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEA/AGRO - Q80110 - LEGTA Amiens le Paraclet
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEH - Q80330 - LPA de la Haute Somme - Péronne
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - SAPAT - Q80231-LPA de la baie de Somme
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA ACSE E7 - Q80180-CFPPA Amiens le Paraclet
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA BIOQUALIM E7 - Q80XYY - PLATEFORME TECHNOLOGIQUE DURY
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA GEMEAU - Q80110-LEGTA Amiens le Paraclet
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - SAPVER - Q80330-LPA de la Haute Somme - Péronne
- 88
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - JP - HCCF - A88M01-Site de Roville aux Chênes EHPP Roville
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - JP-MA - A88M01-Site de Roville aux Chênes EHPP Roville
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - SAPVER-PS - A88K11-LPRP 'La Providence' de Harol
- 89
 - Centre de correction - CAPA - CORR - CAPA - D89230-LPA Champs sur Yonne
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - CGEA - D89110 - LEGTPA d'Auxerre
 - Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - SAPAT - D89230-LPA Champs sur Yonne

Avance sur frais de déplacements examens (MIREX Nord-Est) - session 2025

Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno EOT - D89110-LEGTPA d'Auxerre

Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - SAPVER - D89230-LPA Champs sur Yonne

90

Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Pro - TCV/UJ - D90110-LEGTA Valdoie

Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - JP-MA - D90110-LEGTA Valdoie

91

Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno A2 - K91K05-LEGTHP La Salle Igny

Centre d'épreuves pratiques/orales - Bac Techno EOT - K91K05-LEGTHP La Salle Igny

Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - JP-MA - HCCF - K91M06-LHPP 'Saint Antoine' à Marcoussis

Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - JP-MA-SAPVER - Marcoussis - K91M06-LHPP 'Saint Antoine' à Marcoussis

93

Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA E2 E3 - K93M02-LHP de Montreuil

Centre d'épreuves pratiques/orales - BTSA E2 E3 RENOV - K93M02-LHP de Montreuil

Centre d'épreuves pratiques/orales - CAPA - JP-MA - Montreuil - K93M02-LHP de Montreuil

Date de la convocation

Indiquer ici la date du 1er jour de convocation.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Copie de la convocation

Si le centre de convocation ne correspond pas au centre indiqué dans le champ précédent, la demande ne sera pas prise en compte.